

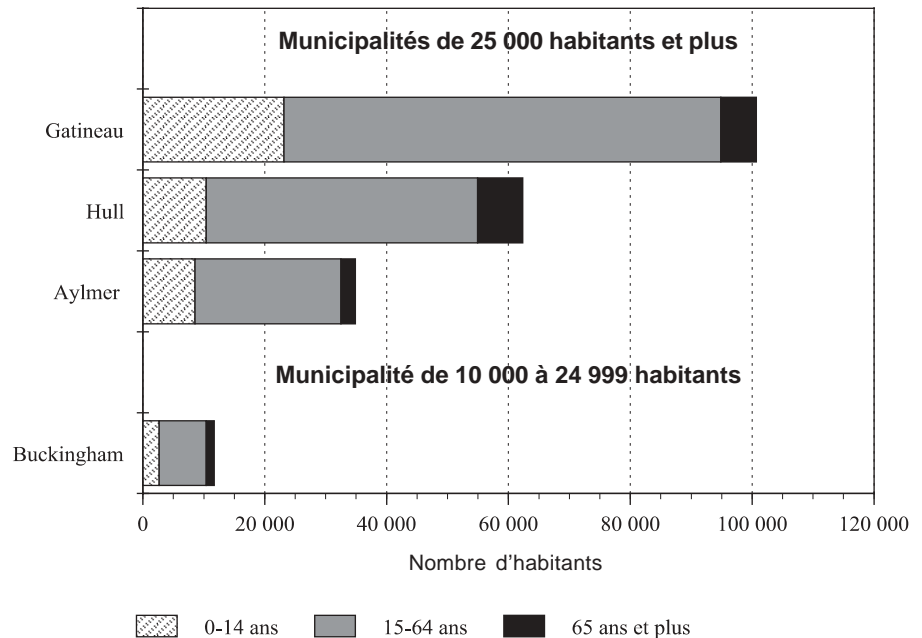
3. Les municipalités⁹

Figure 20
Population par groupe d'âge selon la catégorie de municipalité,
région administrative de l'Outaouais, 1996

3.1 Municipalités de 25 000 habitants et plus

La structure de la population par âge

- En 1996, la région de l'Outaouais comprend 3 municipalités de 25 000 habitants et plus (tableau 1 et figure 20). Il s'agit de Gatineau (100 702), Hull (62 339) et Aylmer (34 901), qui regroupent au total 197 942 habitants, soit 64,4 % de la population régionale. Leur population globale compte une proportion de jeunes de 0 à 14 ans nettement plus élevée (21,3 %) que celle observée pour l'ensemble des municipalités de même taille au Québec (17,5 %), mais une part de personnes âgées de 65 ans et plus beaucoup plus petite (7,9 % comparativement à 12,9 %) (tableau 5).
- Dans la région, la municipalité d'Aylmer présente la plus forte proportion de jeunes de 0 à 14 ans (24,5 %) et la plus faible part de personnes d'âge actif de 15 à 64 ans (68,7 %). À l'opposé, la population de Hull affiche le plus faible taux de jeunes de 0 à 14 ans (16,7 %), ainsi que les plus grandes parts de personnes de 15 à 64 ans (71,4 %) et de 65 ans et plus (11,9 %). La municipalité de Gatineau montre quant à elle le plus faible taux de personnes âgées de 65 ans et plus (5,8 %).



Les familles de recensement

- Les municipalités de 25 000 habitants et plus de la région comptent 55 135 familles, dont 18,1 % sont monoparentales (tableau 2 et figure 21). Cette proportion est légèrement inférieure à celle calculée pour l'ensemble du Québec (18,7 %). Parmi les municipalités de cette taille, Hull (21,4 %) affiche la plus forte proportion de familles monoparentales dans la région, alors qu'Aylmer présente la plus faible (14,9 %) (tableau 5).

9 L'analyse des municipalités ne porte que sur l'année 1996. Aux fins d'analyse, les municipalités ont été regroupées en trois grandes catégories : 25 000 habitants et plus, 10 000 à 24 999 habitants et 1 000 à 9 999 habitants. Ces catégories sont utilisées pour l'analyse comparative des municipalités. Cette dernière porte toujours exclusivement sur l'ensemble des municipalités de même taille dans la région ou au Québec. Pour alléger le texte, des mentions du type « La municipalité... affiche la plus forte proportion de... dans la région ou au Québec » sont parfois utilisées. Si la mention se situe, par exemple, dans la section sur les municipalités de 25 000 habitants et plus, elle sous-entend que cette municipalité affiche la plus forte proportion de... parmi l'ensemble des municipalités de 25 000 habitants et plus de la région ou au Québec.

Les enfants à la maison

- En 1996, les municipalités de 25 000 habitants et plus de la région comprennent 38 035 familles avec enfants, lesquelles regroupent 64 630 fils et filles jamais mariés à la maison (tableaux 2, 3 et figure 22). De ce nombre, 26,7 % ont de 0 à 5 ans, 49,0 % de 6 à 17 ans et 24,3 %, 18 ans et plus. Parmi ces trois groupes d'âge, c'est celui des 18 ans et plus qui se détache le plus de la moyenne québécoise (24,3 % en comparaison de 29,5 %) (tableau 5).
- Dans la région, les 3 municipalités affichent une proportion d'enfants de 0 à 5 ans supérieure à celle du Québec (24,3 %). Gatineau (27,3 %) et Hull (27,2 %) présentent les plus fortes, tandis qu'Aylmer (24,5 %) détient la plus faible.
- Les 3 municipalités comptent aussi une proportion de jeunes de 6 à 17 ans supérieure à celle observée au Québec (46,2 %), soit 53,6 % pour Aylmer, 48,5 % pour Gatineau et 46,4 % pour Hull. Parmi l'ensemble des municipalités de cette taille au Québec, c'est Aylmer qui possède la plus forte part de jeunes de 6 à 17 ans.
- Toutes les municipalités comptent une proportion d'enfants de 18 ans et plus à la maison inférieure à celle observée au Québec (29,5 %). Dans la région, le plus haut taux est atteint dans la municipalité de Hull (26,3 %) et le plus bas, dans celle d'Aylmer (21,9 %). Ce dernier taux est d'ailleurs parmi les plus faibles au Québec.

Figure 21

Proportion du nombre de familles monoparentales selon la catégorie de municipalité, région administrative de l'Outaouais, 1996

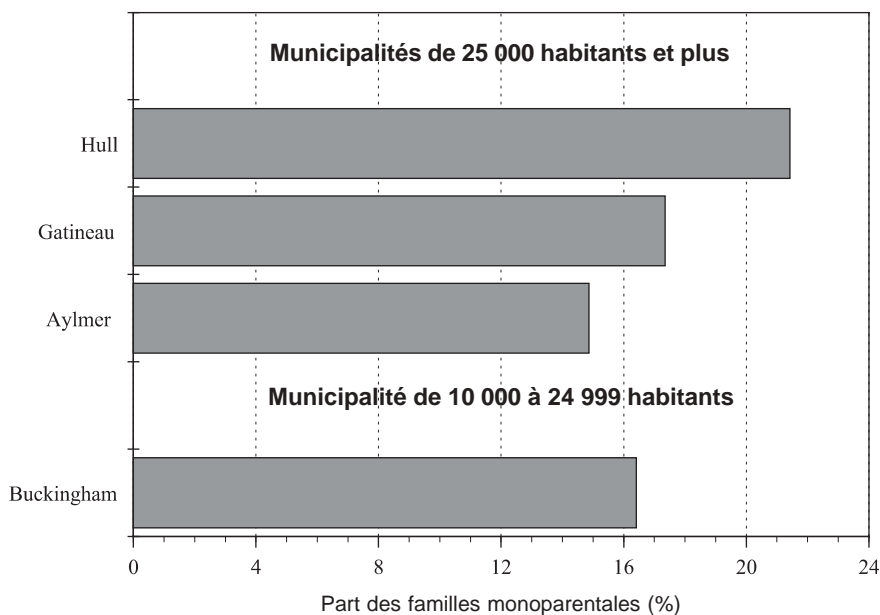
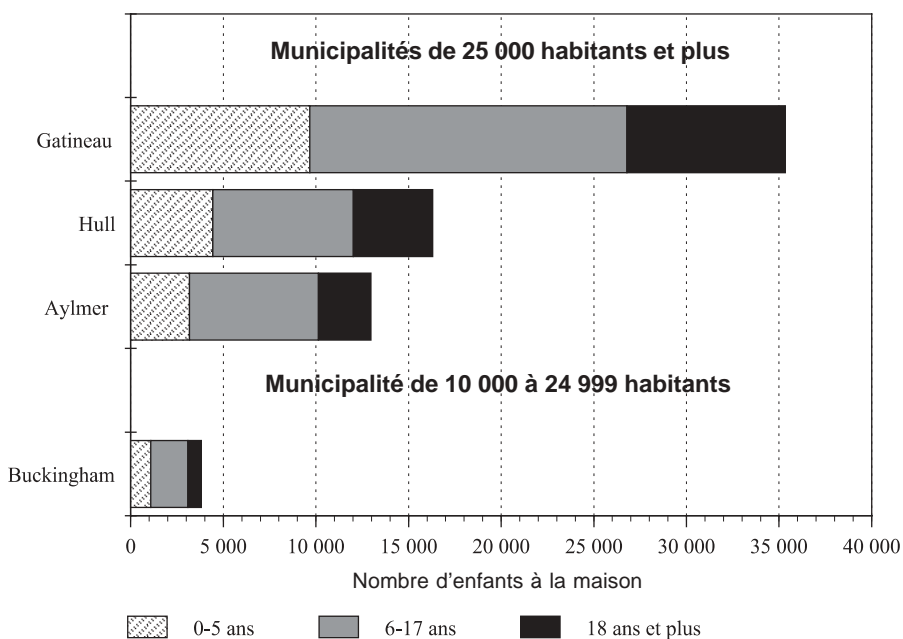


Figure 22

Nombre d'enfants à la maison selon le groupe d'âge et la catégorie de municipalité, région administrative de l'Outaouais, 1996

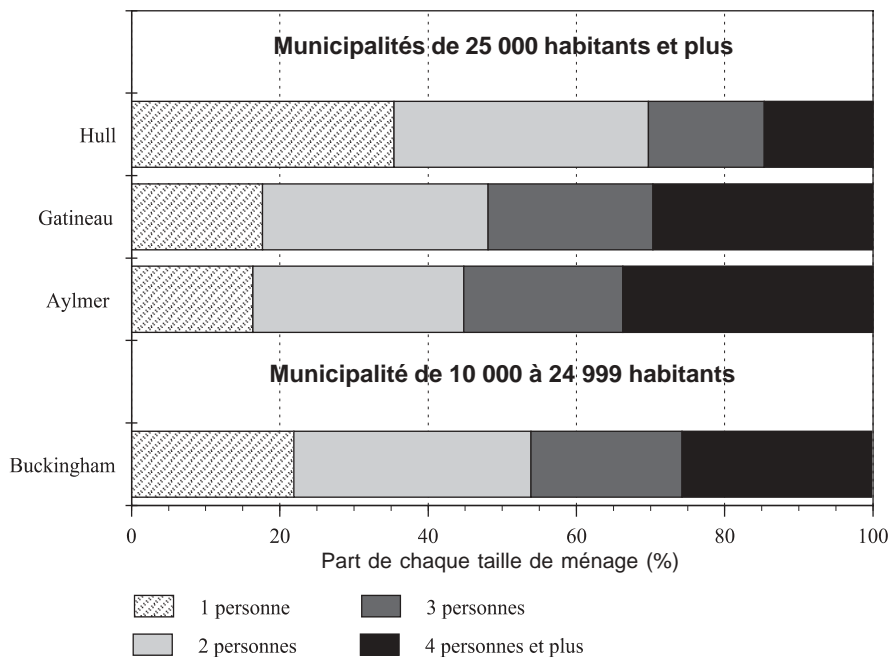


Les ménages privés

- Les municipalités de 25 000 habitants et plus de la région comptent 76 850 ménages privés, dont 24,0 % sont composés d'une personne seule, 31,6 % de 2 personnes, 19,7 % de 3 personnes et 24,8 % de 4 personnes et plus (tableau 4 et figure 23). Elles se caractérisent par leur forte proportion de ménages de 3 personnes et plus (44,5 % comparativement à 36,9 % au Québec), et par leur faible part de ménages de 1 personne (24,0 % en regard de 31,7 %) (tableau 5).
- Parmi les 3 municipalités de la région, seule celle de Hull (35,4 %) possède une proportion de ménages de 1 personne qui dépasse la moyenne québécoise. Aylmer (16,4 %) présente quant à elle la plus faible part de ces ménages, ceux-ci y étant proportionnellement presque 2 fois moins nombreux que dans l'ensemble des municipalités de même taille au Québec (31,7 %).
- La proportion des ménages de 2 personnes varie entre 28,5 %, dans la municipalité d'Aylmer, et 34,3 % dans celle de Hull. Ce dernier taux est l'un des plus forts à l'échelle québécoise. Dans l'ensemble du Québec, ces ménages comptent pour 31,4 %.
- Dans la région, Gatineau (22,2 %) et Aylmer (21,4 %) affichent une proportion de ménages de 3 personnes plus élevée que celle de l'ensemble des municipalités de même taille au Québec (16,6 %). De son côté, Hull (15,6 %) n'atteint pas la proportion calculée pour le Québec.
- Aylmer (33,8 %) et Gatineau (29,7 %) comptent de fortes proportions de ménages de 4 personnes et plus, alors que Hull (14,7 %) affiche une part nettement inférieure à celle observée au Québec (20,3 %).

Figure 23

Proportion des ménages privés selon la taille et la catégorie de municipalité, région administrative de l'Outaouais, 1996



3.2 Municipalité de 10 000 à 24 999 habitants

La structure de la population par âge

- En 1996, la région de l'Outaouais ne comprend qu'une seule municipalité de 10 000 à 24 999 habitants (tableau 1 et figure 20). Il s'agit de Buckingham, qui fait partie de la CUO. Elle regroupe 11 678 habitants, soit 3,8 % de la population régionale et 5,4 % de celle de la CUO. Cette municipalité compte des proportions de jeunes de 0 à 14 ans (22,9 %) et de personnes âgées de 65 ans et plus (11,3 %) supérieures à celles observées pour les municipalités de même taille au Québec (respectivement 20,9 % et 10,5 %). Par ailleurs, sa part de personnes de 15 à 64 ans (65,9 %) est moins élevée que celle du Québec, soit 68,6 % (tableau 5).

Les familles de recensement

- La municipalité de Buckingham compte 3 320 familles, dont 16,4 % sont monoparentales (tableau 2 et figure 21). Cette proportion est supérieure à celle calculée pour la même catégorie de municipalité au Québec (14,2 %) (tableau 5).

Les enfants à la maison

- En 1996, la municipalité de Buckingham comprend 2 225 familles avec enfants, lesquelles regroupent 3 825 fils et filles jamais mariés à la maison (tableaux 2, 3 et figure 22). Les proportions d'enfants de 0 à 5 ans (28,2 %) et de jeunes de 6 à 17 ans (52,3 %) y sont plus élevées que dans l'ensemble des municipalités de même taille au Québec (respectivement 24,4 % et 50,5 %). Par contre, la part des 18 ans et plus (19,3 %) y est nettement inférieure (25,0 %) (tableau 5).

Les ménages privés

- Buckingham comprend 4 410 ménages privés (tableau 4 et figure 23). Les parts des ménages de 1 (21,9 %) et de 4 personnes et plus (25,5 %) y sont moins élevées que dans l'ensemble des municipalités de même taille au Québec (respectivement 22,7 % et 27,4 %). En contrepartie, les proportions des ménages de 2 et de 3 personnes y sont plus élevées (32,0 % et 20,4 % comparativement à 30,7 % et 19,1 % au Québec) (tableau 5).

3.3 Municipalités de 1 000 à 9 999 habitants

La structure de la population par âge

- En 1996, la région de l'Outaouais comprend 23 municipalités de 1 000 à 9 999 habitants, qui regroupent 69 070 personnes, soit 22,5 % de la population de la région administrative (tableau 6). Leur population totale compte une proportion de jeunes de 0 à 14 ans (22,4 %) un peu plus élevée que celle observée pour l'ensemble des municipalités de même taille au Québec (21,2 %). On y trouve également une plus petite part de personnes de 65 ans et plus (9,8 % comparativement à 11,2 %). La pro-

portion des personnes d'âge actif (67,9 %) s'apparente quant à elle à la moyenne québécoise (67,6 %) (tableau 5).

- Au total, un peu plus de la moitié des municipalités (12 sur 23) affichent une proportion de jeunes de 0 à 14 ans supérieure à celle observée au Québec (21,2 %). Parmi elles, Masson-Angers (25,5 %) et L'Ange-Gardien (25,3 %) sont les seules à présenter des parts dépassant les 25 %. Par ailleurs, Montebello (17,9 %) et Maniwaki (17,2 %) possèdent les plus faibles taux de jeunes de ce groupe d'âge à l'échelle régionale.
- Onze municipalités de cette taille dans la région ont une proportion de population de 15 à 64 ans supérieure à celle observée au Québec (67,6 %). Parmi elles, les municipalités de Cantley (71,9 %), de Grand-Remous (71,3 %) et de Déléage (71,0 %) présentent les plus fortes parts. Au contraire, Shawville (54,0 %) montre le plus faible taux de personnes d'âge actif dans la région, le 2^e plus bas au Québec après celui du territoire amérindien de Manouane (Lanaudière) (53,9 %).
- Près de la moitié des municipalités de cette taille dans la région (11 sur 23) possèdent une proportion de personnes de 65 ans et plus supérieure à la moyenne québécoise (11,2 %), dont Shawville (27,6 %), qui affiche le taux le plus élevé au Québec. Par ailleurs, Cantley (3,4 %) compte la plus faible part de personnes âgées dans la région, la seule au-dessous de 5 %.

Les familles de recensement

- On dénombre 19 805 familles dans les municipalités de 1 000 à 9 999 habitants de la région, dont 12,1 % sont monoparentales. Cette proportion s'apparente à celle de l'ensemble des municipalités de même taille au Québec (12,2 %) (tableau 5).
- Deux municipalités se démarquent avec des proportions de familles monoparentales supérieures à 20 %, soit Maniwaki (23,5 %) et Papineauville (22,5 %). Huit autres municipalités de la région affichent également des taux plus élevés que la moyenne du Québec. Seule la municipalité de Clarendon (3,8 %) présente une proportion de familles monoparentales inférieure à 5 % (tableau 6).

Les enfants à la maison

- En 1996, les municipalités de 1 000 à 9 999 habitants de la région comprennent 12 835 familles avec enfants, lesquelles regroupent 22 585 enfants jamais mariés à la maison. De ce nombre, 27,1 % ont de 0 à 5 ans, 50,4 % de 6 à 17 ans et 22,4 %, 18 ans et plus (tableaux 5 et 6).
- Quatorze municipalités comptent une proportion d'enfants de 0 à 5 ans supérieure à celle observée pour cette catégorie de municipalité au Québec (24,1 %). Parmi elles, Masson-Angers (34,6 %), Saint-André-Avellin (VL) (33,0 %) et Bristol (31,4 %) sont les seules à présenter une part de plus de 30 %. De son côté, Clarendon (12,9 %) se démarque avec une proportion d'enfants d'âge préscolaire inférieure à 15 %.
- Par ailleurs, seulement 7 municipalités affichent une proportion de jeunes de 6 à 17 ans supérieure à celle observée au Québec (51,7 %). Clarendon (62,4 %) présente de loin la plus forte. Shawville (41,3 %) et Thurso (43,6 %) sont les seules municipalités de cette taille dans la région à montrer un taux de jeunes de 6 à 17 ans inférieur à 45 %.
- Neuf municipalités comptent une proportion d'enfants de 18 ans et plus à la maison supérieure à celle calculée pour le Québec (23,9 %). Le plus haut taux est observé dans la municipalité de Shawville (32,6 %); c'est le seul au-dessus de 30 %. Par ailleurs, la municipalité de L'Ange-Gardien présente la plus faible proportion d'enfants de ce groupe d'âge à l'échelle régionale (16,4 %).

Les ménages privés

- Les municipalités de 1 000 à 9 999 habitants de la région comptent 25 535 ménages privés, dont 19,8 % sont composés de 1 personne, 33,0 % de 2 personnes, 19,7 % de 3 personnes et 27,6 % de 4 personnes et plus (tableau 5).
- Plus de la moitié des municipalités (13 sur 23) présentent une proportion de ménages de 1 personne supérieure à celle observée dans l'ensemble des municipalités de même taille au Québec (21,1 %). Parmi elles, 4 présentent des parts dépassant 30 %;

il s'agit de Shawville (36,4 %), Maniwaki (32,0 %), Montebello (31,5 %) et Saint-André-Avellin (VL) (30,5 %). Shawville se distingue d'ailleurs avec l'une des plus fortes proportions au Québec (tableau 6). L'Ange-Gardien détient la plus faible part de ces ménages à l'échelle régionale (10,8 %).

- Par ailleurs, la proportion des ménages de 2 personnes varie entre 26,4 %, dans la municipalité de Fort-Coulonge, et 43,0 % dans celle de Saint-André-Avellin (P). Cette dernière se démarque avec l'un des plus forts taux à l'échelle québécoise pour ce type de ménage. Au total, 15 municipalités affichent une proportion supérieure à celle observée pour l'ensemble des municipalités de même taille au Québec (32,0 %).
- Plus de la moitié des municipalités (12 sur 23) affichent une proportion de ménages de 3 personnes supérieure à celle calculée pour le Québec (18,6 %), notamment Mansfield-et-Pontefract (25,3 %), qui présente l'une des plus fortes parts de ménages de 3 personnes au Québec. Bristol se distingue quant à elle avec le plus faible taux à l'échelle régionale (10,6 %).
- Dix municipalités présentent une proportion de ménages de 4 personnes et plus supérieure à celle observée au Québec (28,2 %). Parmi elles, les municipalités de L'Ange-Gardien (36,4 %), de Fort-Coulonge (34,4 %) et de Cantley (34,1 %) affichent les proportions les plus fortes. À l'inverse, Papineauville (15,4 %) possède la part la plus faible.